

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP.<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP.<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS et C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RECLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir. } Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

Cahors, 3 Mai.

### Déclaration de M. le duc Decazes

au Sénat et à la Chambre des députés.

Messieurs,

Les espérances que j'exprimais au nom du gouvernement dans une autre enceinte, le 3 novembre dernier, au sujet du maintien de la paix en Orient, ne se sont malheureusement pas réalisées.

La guerre vient d'éclater entre la Russie et la Turquie.

J'ai l'honneur de déposer sur votre bureau les pièces les plus importantes de la correspondance que le département des affaires étrangères a entretenue avec ses agents, depuis l'origine du conflit oriental jusqu'à ces derniers jours. Vous y trouverez dans son expression invariable, l'indication des principes qui ont constamment inspiré notre politique.

Nous nous sommes associés à tous les efforts qui avaient pour but de résoudre par la conciliation les difficultés pendantes; mais si la diplomatie n'a pas réussi à prévenir les complications qui viennent d'éclater, nous avons du moins le droit de déclarer devant vous qu'elles nous trouvent libres de tout engagement. Il y a six mois, nous voulions la paix pour l'Europe et pour nous; aujourd'hui, nous voulons la garder pour nous-mêmes.

En vous rappelant ces paroles, qui terminaient la déclaration du 3 novembre, nous devons ramener à de plus justes limites les préoccupations qui tendent à représenter l'ouverture des hostilités sur le Danube comme pouvant devenir le signal d'un danger ultérieur pour le repos général.

Sans doute, il est prudent et sage de faire la part de l'imprévu dans ces graves conjonctures, mais nous n'en croyons pas moins obéir à un devoir de patriotisme en retenant votre attention sur la haute valeur des symptômes qui nous conseillent d'envisager la situation avec calme et liberté d'esprit.

Dès le début de cette crise, nous nous étions trouvés en rapports amicaux et confiants avec tous les gouvernements; nous avons pu constater alors combien ils étaient soucieux de mettre la paix du continent à l'abri des péripéties de la question d'Orient.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons en communication d'idées avec eux, pour exprimer le désir que la guerre soit localisée, et pour espérer qu'elle conservera jusqu'à la fin les proportions dans lesquelles nous la voyons commencer.

En rendant hommage aux dispositions qui animent les cabinets, nous pouvons ajouter qu'ils ne méconnaissent pas les nôtres.

L'Europe n'a pas manqué d'être frappée de la nécessité de notre attitude et de nos actes, ainsi que de notre volonté persévérante de rester en harmonie avec elle. Nous en avons reçu l'assurance, et c'est ainsi qu'il nous est permis de vous dire que depuis sept ans nos relations avec tous les Etats étrangers n'ont jamais été meilleures qu'aujourd'hui.

Cette affirmation acquerra plus de valeur encore à vos yeux si vous voulez bien remarquer que les puissances qui nous avoisinent partagent avec nous le privilège de n'être engagées dans les événements actuels par aucun intérêt direct. Leur langage ne laisse subsister aucun doute, ni sur leurs sentiments pacifiques, ni sur le prix qu'elles attachent à l'affermissement de leurs bons rapports avec le gouvernement de la République française.

Telles sont les déclarations que nous avons à cœur de faire devant les représentants du pays.

Deux mots les résumeront et les compléteront: Dans la question d'Orient, la neutralité la plus absolue garantie par l'abstention la plus scrupuleuse doit demeurer la base de notre politique.

La France veut la paix avec tous et nous savons que nous pouvons compter sur votre concours pour lui en assurer les bienfaits.

### Circulaire de M. Decazes AUX AGENTS DIPLOMATIQUES

Voici le texte de la circulaire adressée par le ministre des affaires étrangères aux agents diplomatiques de France à l'étranger :

Versailles, 25 avril 1877.

Monsieur,

En présence des complications dont l'Orient devient le théâtre, je tiens à vous rappeler l'ordre d'idées dans lequel nous avons agi pour les prévenir, aussi bien que l'attitude que nous comptons observer dans ces graves conjonctures.

Je ne remettrai pas sous vos yeux les péripéties d'un conflit qui est engagé depuis près de deux ans et qui n'a pas cessé, pendant tout ce temps, de tenir les gouvernements en éveil. Désireux de conserver à l'Europe les bienfaits de la paix, nous avons prêté loyalement notre appui à tous les efforts tentés pour la sauvegarder ou pour la rétablir.

Nous y avons été sollicités et par le gouvernement de la Sublime-Porte, qui, dès le premier jour, avait fait appel aux bons offices des puissances, et par le cabinet de Saint-Pétersbourg qui, peu après, avait tenu à provoquer, sur les questions soulevées par les progrès de l'insurrection des Balkans, le

concert de l'Europe tout entière.

En nous mêlant aux négociations qui ont eu lieu depuis ce moment, nous avons à cœur de concourir à l'œuvre qui avait pour but de trouver un moyen de conciliation entre la Porte et ses sujets chrétiens et de fortifier l'accord des puissances entre elles.

Les difficultés, à coup sûr, étaient nombreuses; mais après avoir prévu que, si l'insurrection herzégovienne n'était pas promptement apaisée, elle ne tarderait pas à se développer et à troubler la tranquillité continentale, il ne nous était pas permis de nous laisser décourager dans l'accomplissement de cette tâche commune à tous les gouvernements, et qui consistait à préparer et à maintenir leur union.

Lorsqu'ils ont signé, après de longs pourparlers, le protocole du 31 mars, les cabinets ont cru toucher au terme de leurs efforts patients. Nous avons donc appris avec regret que les conseillers du sultan déclinaient cette transaction, qui ménageait cependant à la Turquie un moyen honorable de résoudre pacifiquement les difficultés au milieu desquelles elle se débat.

Au lendemain de la Conférence de Constantinople, la Porte aurait déclaré qu'elle était d'accord avec les plénipotentiaires européens sur tous les points de leur programme, sauf deux. Dans sa circulaire du 25 janvier 1877, elle se flattait qu'un dissentiment aussi restreint n'aurait pas pour résultat de lui aliéner les sympathies et la bienveillance de l'Europe, et elle indiquait aussi d'une façon indirecte l'opportunité de délibérations ultérieures qui achèveraient de lever les derniers obstacles à une entente complète.

Le protocole de Londres, semblait devoir faciliter la réalisation de ce désir, car le texte auquel nous avons donné notre assentiment réduisait la substance des demandes et des conseils de l'Europe aux déclarations faites par les délégués de la Turquie devant la conférence de Constantinople et aux mesures intérieures plus récemment décrétées par le sultan.

Néanmoins, une interprétation contraire a prévalu à Constantinople et elle a précipité les résolutions extrêmes qui viennent de fermer la voie à l'action diplomatique, dans le sens où elle s'exerçait depuis deux ans.

Après tant d'efforts pour écarter ce dénouement, nous n'avons plus qu'à affirmer notre volonté bien arrêtée de demeurer étrangers aux complications qu'il peut déterminer.

Veillez donc le déclarer très haut, la politique de la France, c'est la neutralité la plus absolue, garantie par l'abstention la plus scrupuleuse.

Le sentiment unanime du pays et de ses représentants, notre éloignement du théâtre de la lutte et enfin la

nature de nos intérêts essentiels, tout contribue à nous commander une semblable attitude, et nous ne la modifierons que le jour où des circonstances nouvelles permettraient à l'action commune de l'Europe de préparer et de faciliter le retour de la paix.

Agréés, etc.

Signé : DECAZES.

Le Parlement français a rouvert ses séances avant-hier, mardi. A l'intérieur il trouve le pays calme, n'aspirant qu'aux travaux de la paix. A l'extérieur, si la situation est moins satisfaisante, par suite du conflit armé qui vient d'éclater entre la Russie et l'empire ottoman, on peut espérer que ce conflit sera localisé, et que le reste de l'Europe n'y aura que le rôle de spectatrice et de modératrice.

Ainsi que le dit le *Moniteur universel*, en ce qui regarde la situation extérieure, le Parlement comprendra assez les devoirs de prudence et de réserve qui lui sont imposés, pour qu'on n'ait pas à les lui rappeler.

Il n'en est pas de même, ajoutait-il, à l'égard de l'intérieur, et il n'est pas inutile de le mettre en garde contre certaines passions de partis qui se trahissent dans plusieurs projets de lois mis à son ordre du jour, et qui paraissent refléter beaucoup moins la pensée du pays que celle de telle ou telle coterie politique.

A ce point de vue, il y a quelque intérêt à apprécier les différents projets de lois qui vont être soumis aux prochaines délibérations du Sénat et de la Chambre des députés.

Les deux plus importants, ceux qui devront, avant tous les autres, occuper la Chambre des députés, ce sont le budget de 1878 et la loi d'organisation municipale. Le pays qui a beaucoup souffert l'an passé de la discussion tardive du précédent budget, et qui a vu les plus orageuses séances de cette discussion se produire à l'approche des étrennes, et troubler ainsi le monde des affaires de la façon la plus fâcheuse, ne veut plus qu'il en soit ainsi. La prospérité du pays aussi bien que la discussion de ce budget ont tout à gagner à ce qu'il soit examiné, discuté et voté d'une façon plus calme et moins hâtive.

Quant à la loi d'organisation municipale, elle nous paraît venir immédiatement au second rang dans un ordre du jour qui serait vraiment conforme aux aspirations du pays. Il est temps que la France sache à quoi s'en tenir sur son organisation municipale, et qu'à une législation qu'une suite presque ininterrompue de projets de lois a

ébranlée, succède enfin une loi claire, précise, forte de l'assentiment qu'elle aura donné la majorité parlementaire. L'approche des nouvelles élections municipales rend le vote à courte échéance de cette loi absolument indispensable? et ce serait accroître singulièrement les risques d'agitation que de laisser se faire ces élections sous l'empire d'une législation municipale qui a été l'objet de si vifs dissentiments entre les partis.

En troisième lieu nous placerons le projet de loi sur la presse. Il faut que la presse sorte enfin du chaos de lois au milieu desquelles les juriconsultes eux-mêmes ont de la peine à se reconnaître. Cette loi soulève d'ailleurs d'autres questions qui importent à la dignité du journalisme comme à la sécurité sociale et qui ne sauraient être plus longtemps ajournées.

Nous donnerons dans notre prochain numéro, quelques détails intéressants pour le Lot au sujet de la loi municipale.

### SÉNAT.

Séance du 1<sup>er</sup> mai.

Séance de rentrée, fort courte, et dont tout l'intérêt devait être dans les déclarations que M. le ministre des affaires étrangères est venu lire, au nom du gouvernement, sur la politique que la France a suivie jusqu'à ce jour et entend suivre au sujet des affaires d'Orient. C'est en déposant sur le bureau du Sénat les pièces les plus importantes de sa correspondance avec ses agents depuis l'origine du conflit oriental, que M. le duc Decazes a produit ces déclarations.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 1<sup>er</sup> mai.

Après la lecture de la déclaration de M. le ministre des affaires étrangères, que le Sénat avait déjà entendue, la Chambre a fixé à jeudi une interpellation des gauches sur les mesures que le gouvernement se propose de prendre pour réprimer les menées ultramontaines. Cette interpellation a été déposée par M. Le Blond, président de la réunion dite gauche républicaine, réunion qui donne une main au centre gauche et l'autre main à l'extrême gauche.

Sur la proposition de M. le président du conseil, ministre de l'intérieur, la discussion de cette interpellation a été fixée à demain jeudi.

M. le comte de Mun a tenté d'ouvrir immédiatement le débat, qui promet d'être long et passionné. Il a demandé à M. le président du conseil de décliner, au nom du gouvernement, toute solidarité avec les radicaux qui attaquent l'Eglise, outragent le Pape et calomnient le catholicisme.

M. Jules Simon s'est borné à déclarer

qu'il répudiait toute solidarité avec les ennemis du christianisme. L'expression de christianisme, substituée à celle de catholicisme, était certainement intentionnelle.

M. le ministre de l'intérieur a, du reste, ajouté qu'il avait en même temps le devoir de sauvegarder les droits imprescriptibles de l'Etat.

La Chambre a refusé de mettre immédiatement le budget de 1878 en tête de l'ordre du jour; elle y a placé la loi municipale.

CORRESPONDANCE

Versailles, 1<sup>er</sup> mai soir.

On annonce que M. Madier de Montjau doit adresser une question à M. le garde des sceaux au sujet d'une manifestation faite par les magistrats du tribunal de Valence. Ces magistrats ont offert un banquet au procureur de la République de Valence qui vient d'être disgracié, et ont publiquement exprimé des regrets au sujet de la mesure prise par M. Martel. Ce procureur est M. Lavaudan, qui a été envoyé à Aix et a donné sa démission.

La Gazette officielle anglaise a publié hier soir, dans un supplément, une proclamation de la reine, déclarant qu'elle est déterminée à maintenir une neutralité stricte et impartiale, et ordonnant à ses sujets d'observer cette stricte neutralité.

Néanmoins, le Times déclare ce matin dans son article de fond que l'Angleterre ne sera neutre à l'égard de la Russie et de la Turquie que tant que la guerre ne touchera pas les points du territoire qu'il est de l'intérêt de toutes les puissances occidentales de protéger contre l'envahissement d'un concurrent.

La Russie, dit-il, ne peut pas vouloir pousser la folie jusqu'à amener la formation d'une ligue européenne contre elle.

Le Times annonce aussi qu'il y a en ce moment à Liverpool un officier du service des transports occupé à examiner les navires qui pourraient être employés à des transports de troupes en cas de guerre.

Le projet de résolution déposé à la Chambre des communes par M. Gladstone déclarant que tant que la Porte n'aura pas changé de conduite envers ses sujets chrétiens, elle perd tout droit moral et matériel au soutien de l'Angleterre, a été mal accueilli par la presse anglaise, à l'exception du Daily-News.

Un meeting du parti libéral tenu hier l'a également blâmé et déclaré inopérant.

Aucun fait de guerre n'est signalé, à l'exception d'une attaque des insurgés contre l'avant-garde turque au défilé de Bisma près de Nevesinji, attaque dans laquelle les Turcs auraient eu quinze hommes tués.

Les Russes continuent leur mouvement d'avance en Roumanie, mais lentement et méthodiquement. On pense que la première colonne russe passera aux environs de Bucharest le 11 mai seulement. Les hostilités ne paraissent pas devoir commencer avant quelques jours.

D'après un journal de Bucharest, le typhus se serait déclaré à Silistrie dans l'armée turque, où il ferait de 80 à 100 victimes par jour.

A la Chambre des députés, M. Leblond vient de déposer une demande d'interpellation sur les mesures que compte prendre le gouvernement à propos des menées ultramontaines.

Sur la proposition du ministre de l'intérieur, la discussion de cette interpellation est fixée à aujourd'hui, jeudi.

Les inquiétudes de l'Angleterre

Le Times publie un long et important article dans lequel il s'efforce de tranquilliser un peu ses compatriotes et de les mettre en garde contre ce qu'il appelle « une panique produite par les écarts de l'imagination plutôt que par l'approche d'un danger réel. »

Le journal de la Cité n'a pas trop de peine à établir que, dans le premier moment, le public anglais s'est un peu exagéré la grandeur et surtout l'imminence du péril. Quelques-uns de nos voisins croyaient déjà voir les Russes entrer en vainqueurs dans Constantinople, et installer définitivement sur les rives du Bosphore le siège de leur gigantesque puissance. Le Times se moque avec raison de ces alarmistes. En premier lieu, il n'est nullement certain que les troupes du czar triomphent si aisément de tous les obstacles qui s'opposent à leur marche; ils ont affaire à des adversaires courageux et tenaces, exaltés par le fanatisme autant que par le sentiment patriotique, merveilleusement secondés d'ailleurs par la nature du terrain sur lequel ils combattent. En second lieu, lors même que les Russes réussiraient plus facilement et plus vite que nous ne le croyons dans leur entreprise difficile, les Anglais ont raison de compter sur les deux autres grandes puissances du Nord pour rappeler à l'Empereur Alexandre l'engagement qu'il a pris solennellement de ne pas poursuivre en Orient une politique de conquête. En vérité, dit fort judicieusement notre confrère d'Outre-Manche, ce serait de notre part par trop puéril de nous abandonner à nos craintes, quand l'Allemagne et l'Autriche sont là pour surveiller les progrès des Russes et pour prendre en main les intérêts communs de l'Europe. L'Autriche serait évidemment beaucoup plus menacée encore que l'Angleterre par l'annexion à la Russie d'une portion quelconque de la Turquie d'Europe. Et quant à l'Allemagne quels que soient les liens d'affection et de parenté qui unissent son empereur au czar Alexandre, elle ne pourrait, sans pousser l'abnégation jusqu'à des limites invraisemblables, consentir à ce que le Danube devint, dans la partie inférieure de son cours, un fleuve russe.

Mais si l'Angleterre a tout lieu d'être rassurée en ce qui concerne les conquêtes que le gouvernement de Saint-Petersbourg pourrait être tenté de faire en Europe, elle n'a, en revanche, que trop sujet de s'inquiéter des agrandissements et des annexions que l'Empire moscovite peut réaliser en Asie. Dans cette autre partie du monde, aucune grande puissance européenne n'a des intérêts communs avec ceux de la Grande-Bretagne, et celle-ci se trouve ici tout à fait isolée, exposée seule aux conséquences des progrès des armées russes. Il n'est guère probable que ni Guillaume ni François-Joseph veuillent se brouiller avec leur auguste allié pour l'empêcher de chercher sur le continent asiatique quelque dédommagement aux énormes sacrifices d'hommes et d'argent que va lui coûter la guerre actuelle. Qu'importe aux souverains du Nord, comme le fait remarquer le Morning Post, que le czar s'empare de l'Anatolie, de la Syrie, et pousse même ses conquêtes jusqu'aux possessions indiennes de la Grande-Bretagne? Ils peuvent même trouver avantage à ce que leur voisin transporte de plus en plus vers l'extrême Orient le centre de gravité de son immense empire. L'Allemagne en particulier se sentirait probablement d'autant plus libre dans son action en

Europe que la Russie s'occuperait davantage d'étendre son influence et son autorité en Asie.

En Asie donc, l'Angleterre court véritablement de grands et sérieux dangers. Le Times, dans l'article optimiste que nous signalions en commençant, a négligé ce grave côté de la question, moins probablement par oubli que parce qu'il croyait plus utile, pour le moment, d'apporter quelque contre-poids aux alarmes qui, dans ces derniers temps, ont fait perdre tout équilibre à l'esprit ordinairement si sensé et si solide de la nation anglaise. Mais tout en se gardant des exagérations où tombe d'ordinaire la foule, il est impossible que les hommes d'Etat n'aient pas présents à la pensée ces graves sujets de préoccupation.

(Moniteur universel).

INFORMATIONS

Le cours de M. Saint-René Taillandier

Le Journal des Débats flétrit avec énergie la conduite des énergumènes qui ont troublé le cours de M. Saint-René Taillandier à la Sorbonne. Il s'exprime ainsi :

Un incident que nous ne pouvons point passer sous silence s'est produit à la Sorbonne : le cours d'éloquence de M. Saint-René Taillandier a été suspendu par une manifestation de jeunes gens plus ou moins étudiants. Déjà, lors de la leçon précédente, M. Saint-René Taillandier avait été en butte à quelque tapage, mais il avait pu terminer son cours; il n'a pas même pu le commencer vendredi. Après avoir essayé plusieurs fois de se faire entendre, il s'est retiré devant un parti pris évident de ne pas le laisser parler. C'est bien pour une fois, mais il faut espérer que des mesures seront prises pour empêcher le renouvellement de pareilles scènes : un cours à la Sorbonne n'est pas un de ces spectacles où l'on entre en achetant à la porte le droit de siffler, et l'on n'a nulle part le droit de pousser certains cris grossiers ou odieux.

Mais, enfin, que disait M. Saint-René Taillandier de si coupable? Il parlait de la littérature sous la Révolution et du genre d'éloquence que déployaient les tribuns d'alors. Est-ce que ce sujet n'entre pas naturellement dans un cours de littérature? Est-ce qu'un professeur n'a pas le droit et parfois le devoir de le traiter? Est-ce que, à propos d'étranges littérateurs de 93, il n'était pas obligé de dire un mot de leur caractère et d'expliquer leur éloquence par les événements où elle se produisait? Dès lors, s'il a parlé de Robespierre, il a dû dire qu'il était un froid scélérat, distillant une froide éloquence, fausse, artificielle et guindée. S'il a parlé de Danton, il a dû dire qu'il était un bouillant et fougueux scélérat, orateur véhément, emporté, quelquefois heureux, mais sans règle, sans mesure et sans frein. Et ainsi de tous les autres ou à peu près, car, dans ce grand chemin de la guillotine où ils se poussaient en déclarant chacun à sa manière, nous ne distinguons guère qu'une voix sympathique à des oreilles littéraires, celle de Vergniaud.

Si M. Saint-René Taillandier ne dit pas cela, il donne à la jeunesse de détestables enseignements, et il gagne mal l'argent de l'Etat; et si on l'empêche de le dire, pour l'enseignement de la jeunesse, il faut lui assurer le silence : les sergents de ville sont aussi payés pour cela. Nous ne voulons pas exagérer la gravité d'un incident qui, sans doute, ne se renouvellera pas. Les jeunes gens qui ont fait du bruit à la Sorbonne ont cru peut-être que M. Saint-René Taillandier attaquerait la Révolution. Non! on peut heureusement dire quelque mal des hommes de 93 sans en faire aucun aux principes de 89, et l'on doit absolument, dans un cours de littérature, condamner leur rhétorique comme

une des plus tristes débauches de l'esprit français.

Une nouvelle infamie de Rochefort

M. Kolb-Bernard a adressé la lettre suivante à M. le ministre de la justice :

Versailles, 28 avril 1877.

Monsieur le garde des sceaux,

Vous êtes le chef de la justice, et, comme ministre des cultes, il vous appartient spécialement de défendre ceux qui sont reconnus par la loi, celui, en particulier, que professent la grande majorité des citoyens français.

Le Sénat, dont j'ai l'honneur d'être membre, va très-prochainement reprendre le cours de ses délibérations. Ma conscience révoltée ne me permet pas d'attendre jusque-là pour faire entendre ses protestations.

A quels excès d'impiété que prétende nous accoutumer une presse dégradée, et alors que le pouvoir tient sa sollicitude si vivement éveillée sur les limites de l'action qui appartient aux évêques, je viens vous dénoncer l'article infâme qui a été publié dans l'un des derniers numéros de la Lanterne.

Vous verrez à quel langage d'ignominie et de boue l'écrivain emprunte ses dérisions et ses blasphèmes pour les jeter à la face de Celui qui, selon la foi des innombrables générations se succédant depuis près de dix-neuf siècles et des deux cents millions de chrétiens qui couvrent la face du monde, porte le nom trois fois saint, devant lequel tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers.

La société dont le gouvernement serait ou se ferait impuissant contre de tels attentats et de tels méfaits de la parole publique, serait condamnée à périr misérablement dans la fange et le sang, sous la réprobation et le mépris de la civilisation outragée.

A vous, monsieur le ministre, et à vos éminents collègues de voir si, au nom de la liberté et de l'insulte à Dieu, il doit en être ainsi de la société française.

Veillez agréer, monsieur le garde des sceaux, l'hommage exprimé de mes sentiments de haute considération.

KOLB-BERNARD,  
sénateur.

Voici le morceau auquel fait allusion M. Kolb-Bernard :

J'ai connu autrefois un vieux juif, grand amateur de curiosités, qui, en me montrant un jour une table extraordinairement vermoulue, me dit avec le plus grand sérieux : — Vous savez qu'avant de courir les rues pour prêcher sa doctrine, Jésus-Christ a travaillé comme charpentier dans l'atelier de son père. En remontant à la fabrication de cette table, que je vous prie d'examiner, j'ai acquis la certitude qu'elle était son ouvrage. Voyez-moi comme c'est solidement établi. Si ce garçon-là avait voulu s'appliquer un peu, il aurait admirablement réussi dans la charpente. Mais ses parents ne pouvaient pas le tenir, il était toujours dehors. Quand il arrivait à faire sa demi-journée, c'était tout le bout du monde. Il s'en allait perpétuellement causer avec des savants de choses qui ne le regardaient pas. Aussi avait-il fini par bousiller tout ce qu'on lui donnait à faire. On le renvoyait de tous les ateliers. Et pourtant, ça n'était pas l'intelligence qui lui manquait pour son état. Quand on lui a présenté la croix où il allait mourir, il s'est écrié au premier coup d'œil : « C'est bien mal raboté, ça doit venir de chez un tel. »

Cette façon israélite de juger au point de vue de la menterie le fondateur du christianisme m'a été remise en mémoire par la conférence que M. Loyson a faite dimanche passé, comme par celle qu'il fera dimanche prochain. La religion dans laquelle nous sommes presque tous nés, ce qui ne prouve pas que nous y mourrons, s'accorde, comme la matelotte,

de trente-six manières diverses. Pour le Père Loyson, on peut se marier sans cesser d'être prêtre, et la présence de M. Loyson n'empêche en quoi que ce soit le Sauveur de s'installer en chair et en os dans l'eucharistie. Pour le Père Veillot, M. Hyacinthe a cessé d'être prêtre le jour où il a renoncé au célibat, et il aurait beau prononcer sur l'hostie les paroles les plus sacramentelles, en répétant du matin au soir :

Descends, Jésus-Christ, descends jusqu'en bas. — Non, dirait le Christ, je ne descends pas.

Aussi ai-je souvent pensé que mon vieux amateur de curiosités avait probablement raison, et que Jésus-Christ aurait peut-être sagement agi en restant dans la charpente. Il aurait épargné à l'humanité bien des discussions, bien des procès onéreux, et pas mal d'auto-da-fés dans lesquels ont été réduits en cendres pas mal de millions d'hommes.

Le nombre des amendements présentés à la Chambre des députés sur l'ensemble du budget des dépenses et du budget des recettes s'élève à 55. Ils se répartissent comme suit : 16 pour le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts; 11 pour la guerre; 8 pour la marine et les colonies; 6 pour l'intérieur; 4 pour les finances; 4 pour la justice; 3 pour les travaux publics; 3 pour l'agriculture et le commerce.

Les rédacteurs du journal la Nation, organe bonapartiste, ont reçu, parait-il, une lettre circulaire signée de leur rédacteur en chef, M. Albert Duruy, les avisant que ce journal cessait de paraître.

La Nation doit reparaitre sous le titre de l'Ordre et la Nation, le journal l'Ordre absorbant l'organe de M. Duruy.

Les fonds du fameux Comité de comptabilité seraient-ils en baisse, absolument comme l'idée d'une restauration napoléonienne?

Mystère et Petit Caporal!

L'Union dit que le total des souscriptions pour l'œuvre du Vœu du Sacré-Cœur s'élevait, le 22 avril, à 3,471,726 fr. 94 cent.

Ce journal ajoute que le clergé du diocèse d'Albi s'est inscrit jusqu'à ce jour, en faveur de l'Université catholique de Toulouse, pour une somme de 105,000 francs.

Discours du Pape.

Les journaux catholiques de Rome publient le discours adressé le 30 avril par le Pape aux Pèlerins de la Savoie. Après avoir témoigné sa joie de ces pèlerinages, le Pape a dit :

« C'est un beau spectacle de voir ces armées pacifiques venir combattre, spécialement en Italie, et protester, en quelque sorte, contre des lois et contre des attentats contraires à la Religion. »

Le Pape a ajouté :

« En ce moment une puissance hétérodoxe a mis en mouvement de nombreuses armées pour châtier une puissance infidèle, l'accusant d'avoir gouverné contrairement à la justice, et d'avoir longtemps opprimé ceux de ses sujets qui participent à cette même religion hétérodoxe. »

« La mêlée est déjà commencée : » Je ne sais laquelle des deux puissances sera victorieuse, mais je sais bien que sur une de ses puissances, qui se dit orthodoxe et n'est que schismatique, la main de la justice de Dieu pèse lourdement à cause de l'atroce persécution qui, commencée depuis tant d'années, contre les catholiques, dure encore aujourd'hui. » Toutefois, a ajouté le Pape, je

«sais que la troisième armée, celle des pèlerins, emportera la victoire!»

On lit dans la *Semaine catholique*:  
Un laïque, du diocèse de Toulouse, qui désire garder l'anonyme, a déposé entre les mains de Mgr l'Archevêque une souscription de CINQUANTE MILLE FRANCS, payables en cinq annuités, en faveur de l'Université catholique.

CHRONIQUE LOCALE  
ET MÉRIDIONALE.

Très prochainement, le *Journal du Lot* commencera en feuilleton, la publication d'une œuvre d'un puissant intérêt:

LES NUITS DE PARIS  
PAR  
PIERRE ZACCONE.

Par décret en date du 10 avril 1877, a été promu, au choix, au grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe: M. Baldy (Léon-Emile-Diendonné-Bazile), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie, en remplacement de M. Millet, retraité.

M. Pigner, propriétaire à Saint-Matré, vient d'obtenir au concours régional de Toulouse, une médaille de bronze, pour la collection des vins du Lot, n<sup>o</sup> 457.

La *Journal officiel* publie aujourd'hui l'état des requêtes relatives à des militaires absents ou décédés, adressées au ministère de la guerre.

Un nombre de ces militaires disparus figure le nommé Batut (Louis), de Cahors (Lot), soldat au 100<sup>e</sup> d'infanterie de ligne (ex-3<sup>e</sup> régiment de grenadiers), disparu à la bataille de Rezonville, le 16 août 1870.

FOIRE DE CAHORS.

La foire du 1<sup>er</sup> mai a été bonne. Les bœufs ont été amenés au nombre de 600 paires, et les gras se sont vendus à raison de 43 fr. les 50 kil. poids vif. Les moutons valaient 0,70 c. le kilo.

Une hausse aussi forte qu'inattendue s'est produite sur le blé et le maïs. Le blé s'est vendu 26 fr. 87 c. l'hect. et le maïs 18 fr. 50. Il est peu probable que ces prix se maintiennent, et l'on pense que la spéculation de quelques marchands n'y est pas étrangère. Quoiqu'il en soit, cette hausse a eu

pour résultat de faire augmenter le prix du pain.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT.

Séance du 23 avril 1877.

Extrait du procès-verbal.

Présidence de M. Valette.

M. L. Combarieu, secrétaire général, dépose les publications des Sociétés correspondantes.

La Société décide qu'avec le dernier bulletin trimestriel, on enverra à M. le ministre de l'instruction publique les ouvrages suivants:

Biographie des hommes célèbres du Lot, par M. J.-B. Vidaillet;

Corps célestes (idées nouvelles), par M. Sawicki;

Histoire de l'Université de Cahors, par M. Baudel et Malinowski;

Inondations, causes principales et préservatifs, par M. A. Bonabry;

Juridiction administrative, par M. Gustave Basile;

Paradis perdu (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> livre, annotés par M. Marie, selon sa méthode de *signologie*);

Peintures murales de la Cathédrale de Cahors (Chromolithographies et texte explicatif), par M. Calmon.

Procédure civile, par M. Gustave Basile;

Signologie ou Méthode pour apprendre la prononciation de six langues, par M. Marie.

M. d'Orsay et M. Carbonel entretiennent la Société de l'influence du Gulf-Stream sur les orages et autres phénomènes météorologiques de l'Europe et de l'Amérique, et des indications que fournit, pour la prévision du temps, l'observation des particularités que présente ce grand courant de l'Océan Atlantique.

Désormais, tout maire qui dressera l'acte de décès d'un homme de 20 à 40 ans devra en fournir avis au bureau de recrutement de la subdivision dont relève la commune.

Cette mesure, prise de concert par le ministre de la guerre et le ministre de l'intérieur, a pour but de suppléer à l'insuffisance de la gendarmerie, d'éviter que les hommes décédés continuent à figurer sur les contrôles de l'armée, et d'empêcher un écart qui parfois pourrait être considérable entre l'effectif inscrit et celui des hommes réellement disponibles.

On écrit de Castres que M. Florens, procureur de la République à Tarascon, appelé récemment au parquet de

Castres en cette même qualité, refuserait de venir occuper ce dernier poste.

M. le ministre des finances vient d'autoriser le directeur général des postes à lui soumettre des propositions pour la concession de bureaux secondaires, qui porteront le titre de: «Bureaux municipaux de facteurs-boitiers.»

Ces nouveaux établissements pourront être concédés, dans la proportion indiquée par le ministre, aux communes qui consentiront à se charger d'une partie des frais occasionnés par leur fonctionnement.

Les communes devront, à cet effet, passer avec M. le directeur des postes un contrat par lequel elles s'obligeront à fournir gratuitement les locaux nécessaires à l'exploitation du service postal et au logement du titulaire, et à subvenir aux frais d'installation, de chauffage et d'éclairage.

Toute modification dans le service des postes et des chemins de fer, qui nécessiterait l'emploi de mesures onéreuses pour le transport des dépêches des établissements créés dans ces conditions, entraînerait de plein droit leur fermeture. Il en serait de même dans le cas où les communes viendraient à refuser leur concours pécuniaire.

De nombreuses réclamations se sont élevées contre le décret du 10 août 1875 qui a prononcé l'interdiction de pêcher pendant la nuit, et plusieurs conseils municipaux ont émis le vœu qu'en attendant la suppression de la prohibition devait avoir lieu, l'administration permit provisoirement la pêche de nuit pendant le mois d'avril, mai et juin, époque où se prennent les poissons de passage. Dans ces circonstances M. le ministre des travaux publics a donné ordre de poursuivre activement l'étude des diverses modifications qu'il y aurait lieu d'apporter au règlement de la pêche fluviale.

Théâtre de Cahors.

Spectacle de Jeudi, 3 Mai.

Au bénéfice de M. DELAISTRE, grand premier rôle.

Avec les concours de MM. VIARD, HENRI, MÉGE et M<sup>me</sup> HENRI

Le Violoncelle.

Opéra comique en 1 acte, d'Offenbach.

Pour la chronique locale, A. Layton.

était renfermé dans une petite chambre qui donnait sur le fossé du nord.

La nuit arrive. Enveloppé dans son manteau, le brave troubadour s'aventure dans le voisinage du fort. Il épie de tous côtés; il ne voit personne. Il monte sur l'esplanade et va droit à la petite fenêtre, se fait entendre et reconnaître de Lupo, et lui annonce qu'il vient pour le délivrer.

La petite fenêtre est garnie de deux énormes barreaux, le mur est épais et massif: Rien à faire de ce côté.

La porte de son cachot est solide; lui disait Lupo, mais je ne désespère pas d'en enlever une planche, d'en arracher le verrou, d'en sortir de quelque manière. Et puis? Me voilà dans le château, avec le pont levé et les portes toujours gardées. Je serai bien avancé.

— Je trouverai un moyen de tout arranger; répliqua le bouffon, et il lui annonça qu'il devait revenir au château le dimanche suivant; et qu'il reviendrait le voir avant cette époque.

Après avoir bien étudié, ruminé et combiné son coup, Trémacoldo fit confectionner deux vêtements de bouffon tout-à-fait semblables, avec des bonnets de forme extraordinaire auxquels était adapté un fiat de soie à mailles très-serrées qui pouvait se ramener sur la figure comme

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 2 mai, soir.

La presse de toutes nuances est à peu près unanime ce matin, pour approuver la déclaration lue hier aux chambres par M. le duc Decazes.

Malgré la déclaration de neutralité publiée lundi, l'Angleterre continue activement ses préparatifs militaires.

Ordre a été donné de porter au pied de guerre (900 hommes) l'effectif du 29<sup>e</sup> régiment, résidant à Gâteau.

Le *Salamis* a reçu l'ordre d'aller rejoindre l'escadre de la Méditerranée. Plusieurs bâtiments embarquent des armes et des munitions en grande quantité pour Gibraltar et Malte.

Le *Standard* dit, à propos de tous ces préparatifs, que le pays apprendra avec satisfaction que toutes les mesures sont prises de telle sorte que, s'il est nécessaire, chaque homme sera à sa place dès que l'ordre en sera donné.

La *Presse* de Vienne croit savoir qu'à Vienne et à Berlin on tient à ce que les ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche reprennent simultanément possession de leurs postes à Constantinople. En conséquence le comte Lüby ne partira pas avant le prince de Reuss pour Constantinople.

Cependant si la Porte persistait à expulser les sujets russes, le gouvernement allemand pourrait revenir sur la nomination de son ambassadeur auprès de la Porte.

Une dépêche de Galatz, en date d'hier soir, annonce que par ordre des autorités militaires, la navigation du bas Danube est suspendue. Les Russes ont notifié cette mesure aux consuls et à la commission européenne. Le corps consulaire s'est entremis en vain pour obtenir une prolongation de délai pour la sortie des navires de commerce qui sont encore à Galatz et à Braïla. Mais cette dépêche est en contradiction avec une autre de Vienne, que publie le *Standard*, qui prétend que la Russie, accédant à la demande de la Roumanie, a déclaré que la navigation du Danube serait ouverte de nouveau sous certaines restrictions locales.

D'autre part, un télégramme de Constantinople dit que le généralissime du Danube a reçu, pour instructions, de prendre relativement aux navires, les mesures qu'il jugera utiles; notamment, si cela est nécessaire d'interdire la navigation du Danube, et de réquisitionner les bâtiments.

On mande de Moscou à la *Presse*

une visière.

Des gens dont le métier est de faire rire la foule peuvent impunément se permettre dans leur costume toute sorte d'excentricités.

La nuit avant le dimanche, Trémacoldo prend sous son bras un de ces habits et de ces bonnets, va à la prison de Lupo, et du bord du fossé, à l'aide d'une perche, il lui fait passer ces objets en lui indiquant l'emploi.

Ils se concertent, conviennent des lieux, du temps, des signaux; et Trémacoldo se retire en souhaitant une bonne nuit à Lupo, en disant: A toile ourdie Dieu fournit du fil.

Nous voici au dimanche.

Le chanteur arrive au château avec son habit neuf et son bonnet à forme extravagante. Tout le monde l'entoure et lui fait fête. Il chante, joue, danse, fait mille folies, baisse et lève son filet de soie, en riant et raillant toujours. Le moment de courir la quintaine vient enfin. Les soldats du château luttent avec des hommes d'armes venus d'un fort voisin.

Après quelques courses, notre bouffon va provoquer le plus habile des champions, lui propose de courir deux lances avec lui.

Le cheval du vaincu, appartiendra au vainqueur.

de Vienne qu'un navire à vapeur anglais, étant entré dans le port de Kertch; sans prendre les précautions nécessaires, a touché une torpille qui a fait explosion. Le navire a été mis en pièces, l'équipage a péri et la cargaison est perdue.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Paris, 3 mai, 4 h., soir.

Les dépêches de Constantinople disent que les Turcs ont eu un avantage dans divers petits combats en Asie-Mineure; mais ce matin le *Daily-News*, de Londres, annonce qu'une bataille qui a duré deux jours, s'est livrée près de Kars, et qu'une armée de soixante mille turcs, a été battue sur toute la ligne.

Bourse de Paris.

Cours du 3 Mai.

Rente 3 p. %/..... 67.95  
— 4 1/2 p. %/..... 98.00  
— 5 p. %/..... 103.50

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 2 Mai.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.200 »	3.230 »
Crédit foncier.....	568 75	565 »
Orléans-Actions...	1.017 50	1.010 »
Orléans-Obligations.	326 50	327 50
Suez.....	618 75	605 »
Italien 5 %/.....	65 02	64 45

La Maison du Pont-Neuf de Paris, voulant étendre des relations commerciales en Province, nos lecteurs nous sauront gré de leur recommander de lire attentivement, à la 4<sup>e</sup> page, l'annonce de la Maison du Pont-Neuf, qui les fait profiter des mêmes bénéfices que les acheteurs de Paris, avantages offerts par cette seule maison.

**Une Faiblesse de Minerve,** par Madame Claire de Chandeneux, est une étude puissante et subtile des cours de femme, aux prises avec les luttes du devoir les menées de l'ambition. C'est un drame passionné dans un site merveilleux. C'est aussi le suprême triomphe de la conscience sur nature. Les scènes riantes y naissent à chaque page, et, pour peindre le coin poétique de la pittoresque Savoie, où s'encadrent les rêves si divers de la comtesse Germaine et de Blandine Lavandier, l'auteur a retrouvé un pinceau de coloriste. L'originalité de cette œuvre — fond et forme, développements et conclusion — est saisissante comme la révélation nouvelle d'un talent que les *Ménages militaires*, le *Lieutenant de Rancy*, et de nombreux ouvrages au plus vif intérêt, ont mis en grande lumière. Chez E. Plon et Ce, éditeurs, rue Garancière, Paris. Prix: 3 fr. franco.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

— Ohé! l'ami! s'écria d'une voix de stentor le soldat provoqué par Trémacoldo, homme de haute taille, noir, velu et laid à faire peur, ne vas pas t'imaginer que tu pourras te tirer d'affaire avec un bouffonnerie, comme tu as fait à Milan, le jour du tournoi. Je ne serai pas aussi naïf qu'Arnaud Vidal. Je tiens à te le dire.

— Tu n'avais pas besoin de le dire! répliqua Trémacoldo; le baril ne donne que du vin qu'il contient. A-t-on jamais prétendu tirer du sang d'une rave, ou trouver la gentillesse d'un chevalier sous la peau d'un gros âne?

Tout le monde rit de cette boutade, excepté celui qu'elle atteignait et qui jeta sur le bouffon un regard irrité; mais ce dernier ne s'en émut pas, et s'approchant du soldat avec un malin sourire:

— Ecoute: lui dit-il, ma chère âme; nous ne courons pas à chances égales. Ton cheval est plus fort, mon gentil petit ami.

— C'est vrai, c'est vrai! dit un des chefs, qu'on amène un autre cheval pour Trémacoldo et qu'on conduise le sien à l'écurie où on le tiendra à la disposition des juges de la quintaine.

A suivre.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

3 mai 1877. (109)

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DU TREIZIÈME SIÈCLE

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE XXV.

(Suite.)

— A moi! s'écria Trémacoldo; c'est au troubadour qu'il appartient de découper le paon, car sans être chevalier nous jouissons de tous les privilèges de la chevalerie.

En disant ces paroles, il tire le poignard qu'il avait récemment acheté et le plante dans le corps du noble animal qui était placé au milieu de la table.

Tous les yeux se portèrent sur cette arme dont brillaient le manche d'argent et la lame incrustée d'or. Les soldats se regardèrent, et l'un d'eux murmura à voix basse: C'est bien le même!

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des études du Lot.

# MAISON DU PONT-NEUF

PARIS — Rue du Pont-Neuf, N° 4, N° 4bis, N° 6, N° 6bis, N° 8, N° 10, et Rue Boucher, N° 1 — PARIS

## EXPÉDIE EN PROVINCE

des Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants, et tout ce qui concerne la Toilette de l'Homme  
**COUPE, FAÇON, ÉTOFFE DES GRANDS TAILLEURS. — MEILLEUR MARCHÉ QUE LA CONFECTION**

La MAISON DU PONT-NEUF, ouverte en 1868 au N° 4, rue du Pont-Neuf, a été successivement agrandie, par suite de l'extension de ses affaires, des Immeubles suivants : N° 4bis, N° 6, N° 6bis, N° 8, N° 10, rue du Pont-Neuf et rue Boucher, N° 1. Ce succès sans précédent, qui a placé de suite cette maison au 1<sup>er</sup> rang, est la meilleure garantie qu'elle puisse offrir à sa clientèle.

PARDESSUS (toutes tailles) 12<sup>f</sup> | L'ELBEUF (toutes tailles) 29<sup>f</sup> | 1<sup>RES</sup> COMMUNIONS 9<sup>fr.</sup> | VÊTEMENT (toutes tailles) 9<sup>fr.</sup>  
 riche, belle doublure d'hommes | Vêtement complet d'hommes | Complet | Complet, couteil fantaisie

PARDESSUS	cintrés, sans taille, avec sous-pattes drap brut mélangé, en toutes nuances, doublés laine.	42 <sup>f</sup> 45 <sup>f</sup> 49 <sup>f</sup>
PARDESSUS	cintrés, sans taille, avec sous-pattes, étoffe drappée de différentes couleurs, doublés laine.	25 <sup>f</sup>
PARDESSUS	cintrés, sans taille, avec sous-pattes, en draperie fine Elbeuf et Sedan, doublés satin laine, nuances à la demande du client.	52 <sup>f</sup>
PARDESSUS	cintrés sans taille, avec sous-pattes, draperie fine pointillée de soie et zébrée, doublés satin, 80 dispositions à la demande.	59 <sup>f</sup>
LE TOURISTE	COSTUME COMPLET, (forme Veston) belle nouveauté d'Elbeuf, drap pointillé, en toutes dispositions.	53 <sup>f</sup>
LE GANDIN	superbe COSTUME COMPLET, haute nouveauté d'Elbeuf, en toutes nuances. (Jaquette ou Veston).	40 <sup>f</sup>
L'INCOMPARABLE	le plus élégant des COSTUMES COMPLETS en drap élastocoton et cheviott anglaise de toutes nuances. (Jaquette ou Veston).	50 <sup>f</sup>
COSTUMES COMPLETS	drap duite et façonné, nuances grise et mélangé de toutes couleurs, ton sur ton et pointillé. (Jaquette ou Veston).	53 <sup>f</sup>
COSTUMES COMPLETS	couteil décati, coursé et cremé. Le complet.	42 <sup>f</sup> 45 <sup>f</sup> 49 <sup>f</sup> 22 <sup>f</sup>

JAQUETTES	à taille, en drap pointillé ou mélangé, doublés orléans.	19 <sup>f</sup> Le Gilet, 6 <sup>f</sup>
JAQUETTES	à taille, étoffe brute de différentes nuances ou pointillée de toutes couleurs, doublés alpaga.	23 <sup>f</sup> Le Gilet, 7 <sup>f</sup>
JAQUETTES	à taille, drap façonné en tous genres d'étoffes et toutes dispositions, doublés laine.	50 <sup>f</sup> Le Gilet, 8 <sup>f</sup>
JAQUETTES	à taille, drap sablé de soie ou étoffe cheviott Elbeuf supérieur doublés satin laine.	53 <sup>f</sup> Le Gilet, 9 <sup>f</sup>
JAQUETTES	à taille, bonne qualité, drap ou redingotes bleu ou noir, doublés laine.	43 <sup>f</sup> 49 <sup>f</sup> 22 <sup>f</sup> 25 <sup>f</sup>
JAQUETTES	à taille, belle qualité, drap ou redingotes bleu ou noir, doublés laine.	29 <sup>f</sup> Le Gilet, 8 <sup>f</sup>
JAQUETTES	à taille, qualité supérieure, drap bleu, marron et noir ou redingotes doublés laine.	33 <sup>f</sup> Le Gilet, 9 <sup>f</sup>
JAQUETTES	à taille, taupeline superfine de Sedan, bleu, marron et noir, ou redingotes doublés satin.	40 <sup>f</sup> Le Gilet, 10 <sup>f</sup>
JAQUETTES	à taille, alpaga bonne qualité, doublés orléans.	42 <sup>f</sup> Le Gilet, 5 <sup>f</sup>
JAQUETTES	à taille, alpaga fin, doublés laine.	45 <sup>f</sup> Le Gilet, 6 <sup>f</sup>

JAQUETTES	à taille, alpaga brillant, doublés laine.	49 <sup>f</sup> Le Gilet, 6 <sup>fr.</sup> 50
JAQUETTES	à taille, Pacha demi-grain, doublés alpaga.	22 <sup>f</sup> Le Gilet, 7 <sup>f</sup>
VESTONS	drap pointillé ou mélangé, doublés orléans.	45 <sup>f</sup> Le Gilet, 6 <sup>f</sup>
VESTONS	en étoffe brute, de différentes nuances ou pointillés de toutes couleurs doublés alpaga fin.	20 <sup>f</sup> Le Gilet, 6 <sup>f</sup>
VESTONS	drap grains de poudre mélangés de différentes couleurs, doublés tin laine.	25 <sup>f</sup> Le Gilet, 7 <sup>f</sup>
VESTONS	couteil gris et cremé.	5 <sup>f</sup> 6 <sup>f</sup> 7 <sup>f</sup> 8 <sup>f</sup> 9 <sup>f</sup> 10 <sup>f</sup>
PANTALONS	drap Elbeuf, haute fantaisie, belle qualité, en toutes dispositions.	8 <sup>f</sup> 10 <sup>f</sup> 12 <sup>f</sup>
PANTALONS	belle nouveauté d'Elbeuf, en tout genre d'étoffe et en toutes nuances.	15 <sup>f</sup> 17 <sup>f</sup>
PANTALONS	qualité fine en draperie Elbeuf et Sedan, 800 dispositions à la demande.	19 <sup>f</sup> 22 <sup>f</sup>
PANTALONS NOIRS	Sedan, très belle qualité.	10 <sup>f</sup> 12 <sup>f</sup> 15 <sup>f</sup> 19 <sup>f</sup> 22 <sup>f</sup>
PANTALONS	couteil gris et cremé.	5 <sup>f</sup> 4 <sup>f</sup> 5 <sup>f</sup> 6 <sup>f</sup>
GILETS	couteil gris et cremé.	2 <sup>f</sup> 3 <sup>f</sup> 4 <sup>f</sup> 5 <sup>f</sup>

**JEUNES GENS** COSTUMES complets, drap Elbeuf et de Sedan, qualité supérieure, 200 dispositions, 19, 22, 25, 29, 32, 35, 39, 42, 45, 48 et 50 francs.  
**ENFANTS** JAQUETTES et VESTONS drap fantaisie et pointillé mélangé, 12, 15, 19, 22 fr. — En alpaga, 5, 7, 9, 12 fr. — En couteil, 4, 5, 7 fr.  
 PANTALONS belle nouveauté d'Elbeuf, satin et taupeline noire de Sedan, 8, 10, 12, 14, 16 fr. — En couteil, 3, 4, 5, 6 fr.  
**1<sup>RES</sup> COMMUNIONS** superbes costumes en très belles draperies, tout ce qui se fait de plus nouveau, le Complet, 12, 15, 18, 22, 27, 30, 32, 35, 38 fr.

Envoi gratuit en Province sur demande du Catalogue complet avec toutes les Gravures de Modes 1877, et moyens de prendre les mesures soi-même.  
 Tout Vêtement expédié ne convenant pas, **L'ARGENT EN SERA RETOURNÉ DE SUITE** par un mandat-poste, aussitôt la Marchandise reçue.  
 Expéditions contre Remboursement ou après avoir reçu Mandat-poste franco à partir de 25 francs dans toute la France.  
 ECCLESIASTIQUES, CHAPELLERIE, CORDONNERIE, CHEMISERIE, BONNETERIE, LIVRÉES, PENSIONS, COLLÈGES, ADMINISTRATIONS.

Adresser les demandes au Directeur de la MAISON du PONT-NEUF (Paris)

L. BASCHET, Editeur, 126, boulevard Magenta, Paris

## LE MUSÉE POUR TOUS

Revue de Littérature et d'Art, paraît hebdomadairement.

Chaque numéro, impression elzévirienne, sur beau papier velin, format colombier, se compose :

- 1<sup>o</sup> De quatre pages renfermant : texte par les meilleurs écrivains, dessins, gravures, autographes, musique, etc.
- 2<sup>o</sup> De DEUX MAGNIFIQUES PHOTOGRAPHIES tirées hors texte, sortant des ateliers de la maison Goupil et C<sup>o</sup>, et représentant une valeur réelle de DOUZE FRANCS.

**PRIX DU NUMÉRO 2 fr. 25.**  
 Il paraît un numéro tous les Vendredis.

**ABONNEMENTS :**

	Paris	Départements
Un an.....	100 fr.	117 fr.
Six mois.....	50 fr.	60 fr.
Série de 5 numéros.....	11 fr. 25	12 fr.

On souscrit : à Cahors, chez GIRMA, libraire.

## A Vendre ou à Louer

UNE MAISON DE CAMPAGNE AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique.

S'adresser : à M. Emile Guilhou, à côté de la Gare ; à M. Delpérier, M<sup>d</sup> de meubles ; à MM<sup>es</sup> Logan et Delport, notaires.

## CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA  
 boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

100 fr. de livres.....	5 fr. par mois
200 — .....	10 —
300 — .....	15 —
400 — .....	20 —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal L'ILLUSTRATION dont le prix est de 18 fr.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



**M. LINON**  
 FLEURISTE  
 Galerie de Fontenille  
 boulevard Nord, à CAHORS.  
 Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.  
 Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

DIGESTIONS ARTIFICIELLES

## VIN CHASSAING

BI-DIGESTIF DE LA PEPINE ET A LA DIASTASE  
 Agents naturels et indispensables de la DIGESTION

12 ans de succès contre les DIGESTIONS DIFFICILES OU INCOMPLÈTES, MAUX D'ESTOMAC, DYSPÉPSIES, GASTRALGIES, PERTE DE L'APPÉTIT, DES FORCES, AMAIGRISSEMENT, CONSOMPTION, CONVULSIONS LENTES, VOÛTEMENTS.

PARIS, 6, Avenue Victoria, 6  
 Se trouve dans les principales pharmacies.

## CONTOU

BOULANGER  
 Rue Saint-James, à Cahors.  
 PAIN, TRÈS-BONNE QUALITÉ.  
**FAIT DES COQUES**  
 Tous les Dimanches.

## MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Eczéma, Psoriasis, Boutons, Démangeaisons, etc.

### POMMADE SOUVERAINE

de CARRÉ, Pharmaciens à Bergerac et Tours

Exiger MARQUE déposée et incrustée dans LE POT.

Attestations favorables de MM. les Docteurs Nombrey, de Gaderion.

Prix du Pot : 2 fr. 50 Par poste : 3 fr. 50  
 A Cahors, chez M. Vinet et tous pharm.

Emile ESCUDIE,  
 Cellier Carrossier  
 Galerie Fontenille, Cahors.

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il est toujours prêt à faire tout ce qui concerne la sellerie, harnachement et carrosserie, et le faisant tout par lui-même, sans le secours d'aucun ouvrier, il peut garantir ses marchandises premier choix et le travail bien fini.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



**M. BLANC**  
 FLEURISTE A CAHORS  
 Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement ; Garnitures d'autel or ; Frange or et argent ; Globes garnis et non garnis ; Couronnes nuptiales ; Couronnes mortuaires ; Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.

Bouquets pour Fêtes votives ; Lanternes vénitiennes ; Feux d'artifice.

Académie de Médecine

## « L'Eau minérale d'OREZZA »

« est la plus riche en fer et en acide carbonique libre. »  
 Consulter MM. les Médecins sur l'efficacité de cette Eau sans rivale dans le traitement des

**GASTRALGIES — FIEVRES — CHLOROSE — ANÉMIE**  
 et toutes les maladies provenant de L'APPAUVRISSEMENT DU SANG

Société concessionnaire, 131, boulevard Sébastopol, Paris. — Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.